



COMPTES ANNUELS 2009

Arrêtés au 31 décembre 2009

SOMMAIRE

1 - RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

2 - BILAN

3 - COMPTE DE RESULTAT

4 - ANNEXES

ACTIF

	Brut	Amortissements Provisions	Net - 2009	Net - 2008
<u>ACTIF IMMOBILISE</u>				
<u>Immobilisations Incorporelles</u>				
<i>Logiciels informatiques</i>	16 188,10	16 188,10	0,00	0,00
<u>Immobilisations Corporelles</u>				
<i>Autres immobilisations</i>	816 683,60	591 672,49	225 011,11	147 231,13
<i>Matériel de transport</i>	117 050,98	50 689,53	66 361,45	24 023,54
	933 734,58	642 362,02	291 372,56	171 254,67
<u>Immobilisations Financières</u>				
<i>Participation capital BFCC</i>	579,37		579,37	579,37
<i>Participation capital C.EPARGNE</i>	503,12		503,12	503,12
	1 082,49		1 082,49	1 082,49
<u>TOTAL I</u>	951 005,17	658 550,12	292 455,05	172 337,16
<u>ACTIF CIRCULANT</u>				
<u>Avances et acomptes versés sur commande</u>	18 717,03		18 717,03	345 686,10
<u>Créances</u>				
<i>Créances usagers et comptes rattachés</i>	89 595,51	45 115,98	44 479,53	50 968,24
<i>Autres créances</i>	234 314,09		234 314,09	283 426,10
	323 909,60		278 793,62	334 394,34
<u>Valeurs mobilières de placement</u>	993 437,41		993 437,41	722 155,58
<u>Disponibilités</u>	150 814,59		150 814,59	206 097,20
<u>Charges constatées d'avance</u>	2 409,79		2 409,79	1 337,50
<u>TOTAL II</u>	1 813 198,02		1 444 172,44	1 609 670,72
TOTAL GENERAL (I + II)	2 764 203,19	658 550,12	1 736 627,49	1 782 007,88

PASSIF

	2009	2008
<u>FONDS PROPRES</u>		
<i>Fonds associatifs</i>	601 487,92	289 821,40
<i>Résultat de l'exercice</i>	386 732,15	311 666,52
<u>TOTAL I</u>	988 220,07	601 487,92
<u>PROVISIONS</u>		
<i>Provision pour charges et retraites</i>	284 061,34	272 045,11
<i>Provision pour travaux et équipements</i>	47 000,00	52 500,00
<u>TOTAL II</u>	331 061,34	324 545,11
<u>DETTES</u>		
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	296 482,56	728 822,41
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	94 182,94	110 634,37
<i>Autres dettes</i>	26 680,58	11 983,03
<i>Produits constatés d'avance</i>	0,00	4 535,04
<u>TOTAL III</u>	417 346,08	855 974,85
TOTAL GENERAL (I+II+III)	1 736 627,49	1 782 007,88

COMPTE DE RESULTAT

	2009	2008
<u>Produits d'exploitation</u>	5 592 077,26	5 632 473,37
Production vendue	978 122,95	930 985,21
Subvention d'exploitation	4 608 454,31	4 620 816,24
Produits de gestion courante	-	28 777,42
Reprises sur provisions	5 500,00	50 000,00
Transfert de charges	-	1 894,50
<u>Charges d'exploitation</u>	5 230 675,94	5 365 383,78
Achats	326 056,85	374 862,63
Autres achats & charges externes	3 009 938,77	3 152 149,81
Impôts, taxes & versements assimilés	53 272,00	81 298,61
Salaires & traitements	1 430 592,50	1 245 379,45
Charges sociales	296 837,77	280 737,84
Dotations aux amortissements	79 060,38	83 390,13
Provision pour charges	34 917,67	147 565,31
RESULTAT D'EXPLOITATION	361 401,32	267 089,59
Produits financiers	20 808,43	41 863,83
Charges financières	-	-
RESULTAT FINANCIER	20 808,43	41 863,83
Produits exceptionnels	7 839,00	2 751,20
Charges exceptionnelles	3 316,60	38,10
RESULTAT EXCEPTIONNEL	4 522,40	2 713,10
TOTAL PRODUITS	5 620 724,69	5 677 088,40
TOTAL CHARGES	5 233 992,54	5 365 421,88
RESULTAT EXERCICE	386 732,15	311 666,52

**CENTRE DE LOISIRS MUNICIPAL
DE L'ENFANCE
DE CHAMPIGNY SUR MARNE**

**Siège : 37 rue Juliette de Wils
94500 CHAMPIGNY SUR MARNE**

**RAPPORT GENERAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2009**

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur :

- ♦ le contrôle des comptes annuels de l'Association « **Centre de Loisirs Municipal de l'Enfance de Champigny sur Marne** » tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- ♦ la justification de nos appréciations,
- ♦ les vérifications spécifiques et informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalie significative. Un audit consiste à examiner, par sondage, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes.

Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble.

J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS.

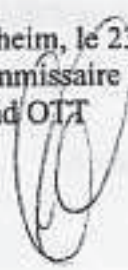
En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce, relatives à la justification de mes appréciations, modifié par l'Ordonnance du 8 septembre 2005, les appréciations auxquelles j'ai procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues par l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la Loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels, des informations données dans le rapport d'activité de l'Association « Centre de Loisirs Municipal de l'Enfance de Champigny sur Marne » et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Ohnenheim, le 23 avril 2010
Le Commissaire aux Comptes
Edmond OTT



CENTRE DE LOISIRS MUNICIPAL
DE L'ENFANCE
DE CHAMPIGNY-SUR-MARNE

37, Rue Juliette de Wils
94500 - CHAMPIGNY-SUR-MARNE

ASSOCIATION LOI 1901

ANNEXES

Exercice du 01/01/2009 au 31/12/2009

Association C.L.M.E. au 31/12/2009

NOTE N° 1

Au bilan, avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2009, dont le total est de 1 736 627.49 €, et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste dont le total des charges est de 5 233 992.54 €, et dégageant un bénéfice de gestion de 386 732.15 €.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1er janvier 2009 au 31 décembre 2009.

Les éléments ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

NOTE N° 2

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis conformément aux nouvelles dispositions du Plan Comptable des Associations et Fondations, arrêté du 8 avril 1999 portant homologation du règlement n° 99-01 du 16/02/1999 du comité de la réglementation comptable relatif aux modalités d'établissement des associations et fondations.

Les conventions suivantes ont été respectées :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Association C.L.M.E. au 31/12/2009

A. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode Linéaire, en fonction de la durée de vie prévue :

- . Immobilisations logiciels : 1 à 3 ans
- . Matériel de transport : 5 et 10 ans
- . Matériel de bureau et informatique et d'activités : 3 à 20 ans

B. Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

C. Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Association C.L.M.E. au 31/12/2009

NOTE N°3

COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LES COMPTES DE BILAN ACTIF

Variations de l'actif immobilisé

RUBRIQUES ET POSTES	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur brute à la fin de l'exercice
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
Concessions, brevets, lic.	16 188.10	-	-	16 188.10
Total I	16 188.10	-	-	16 188.10
<u>Immobilisations corporelles</u>				
Matériel de transport	111 355.11	5 695.87	-	117 050.98
Autres immobilisations corp.	665 814.33	150 869.27	-	816 683.60
Total II	777 169.44	156 565.14	-	933 734.58
<u>Immobilisations financières</u>				
Participation capital BFCC	579.37	-	-	579.37
Participation capital CD'E	503.12	-	-	503.12
Total III	1 082.49	-	-	1 082.49
TOTAL GENERAL I + II + III	794 440.03	156 565.14	-	951 005.17

Association C.L.M.E. au 31/12/2009

NOTE N°3 (Suite)

Amortissements

RUBRIQUES ET POSTES	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur brute à la fin de l'exercice
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
Concessions, brevets, lic.	16 188.10	-	-	16 188.10
Total I	16 188.10	-	-	16 188.10
<u>Immobilisations corporelles</u>				
Matériel de transport	87 331.57	-	36 642.04	50 689.53
Autres immobilisations corp.	518 583.20	73 089.29	-	591 672.49
Total II	605 914.77	73 089.29	36 642.04	642 362.02
TOTAL GENERAL I + II	622 102.87	73 089.29	36 642.04	658 550.12

Association C.L.M.E. au 31/12/2009

NOTE N° 4

COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LES COMPTES DE BILAN PASSIF

Variation des fonds propres

Fonds propres au 31/12/2008	601 487.92
Fonds propres au 31/12/2009	988 220.07
	<hr/>
Variation	386 732.15
Cette variation provient du résultat bénéfice de 2009 pour :	386 732.15

NOTE N° 4 (suite)

Charges à Payer	MONTANT
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	39 354.92
Dettes fiscales et sociales	9 533.00
Autres dettes	17 147.58
TOTAL	66 035.50

Association C.L.M.E. au 31/12/2009

NOTE N°5

**COMPLEMENTS D'INFORMATION
SUR LES COMPTES DE BILAN ACTIF ET PASSIF**

Echéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice.

Toutes les créances et les dettes sont à échéance à moins d'un an.

NOTE N° 5 (suite)

PROVISIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur brute au 31 /12/2009
Provision pour charges	272 045.11	12 016.23	0.00	284 061.34
Provision pour travaux	52 500.00	0.00	5 500.00	47 000.00
Provision p/ depr. clients	22 514.54	22 601.44	0.00	45 115.98
TOTAUX	347 059.65	34 617.67	5 500.00	376 177.32

Association C.L.M.E. au 31/12/2009

NOTE N° 6

COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires

. Journées 971 121.36

. Soirées 3 447.34

. Cotisations 2 273.00

. Divers 1 281.25

Total

978 122.95

Association C.L.M.E. au 31/12/2009

NOTE N° 6 (suite)

Charges et Produits constatés d'avance	CHARGES	PRODUITS
Charges / Produits d'exploitation	2 409.79	0.00
Charges / Produits financiers	0.00	0.00
Charges / Produits exceptionnels	0.00	0.00
TOTAL	2 409.79	0.00

NOTE N° 7

Nombres de Salariés au 31/12/2009	HOMMES	FEMMES	TOTAUX
Cadres	2		2
Employés	3	2	5
TOTAL	5	2	7

Association C.L.M.E. au 31/12/2009

NOTE N° 8

Conformément à la loi n°2006-586 du 23 mai 2006, les rémunérations des trois plus hauts salaires de l'association se sont élevées, pour l'année 2009 à :

150 420.20 €

NOTE N° 9

Conformément au Décret n°2009-540 du 14 mai 2009, et à l'Arrêté du 2 juin 2009, le Centre de Loisirs Municipal de l'Enfance de Champigny sur Marne est dans l'obligation de publier les comptes annuels au Journal Officiel.

Les comptes annuels de l'année 2008 ont été publiés au Journal Officiel le 25 mars 2010, et ceux de 2009 seront publiés après leurs validations par l'Assemblée Générale.